

Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quintigny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU Séance du 4 novembre 2022

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN, Lory PRIN, Cécile DENISET, Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean-Bertrand BLANCHON.

Absents excusés :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 - Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 07 octobre 2022.

Cependant, suite à la demande d'un habitant de la commune, voilà ce que nous savons à ce jour concernant l'antenne de téléphonie mobile :

- C'est une dotation de l'Etat (que l'on ne peut refuser)
- Un opérateur est désigné par l'Etat pour l'installation de cette antenne. Pour Quintigny c'est SFR.
- Et enfin cette antenne est multiopérateurs

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

DELIBERATION « TRANSFERT DU PAIEMENT DU SDIS » :

Une délibération est à prendre pour valider le fait que le SDIS passe en attribution de compensation pour 2023.

Auparavant, il faut préciser que le Conseil Départemental et le SDIS ont décidé d'augmenter la cotisation des communes vu le coût de plus en plus élevé des matériels utilisés et le manque criant de sapeurs pompiers volontaires. Il a été pris le coût du fonctionnement du SDIS 2021 augmenté de 6,5%, ce qui donne le budget pour 2023. Il en ressort que le coût par habitant s'établit à 37.18 € au niveau départemental

Le coût par habitant pour la commune de Quintigny va passer de 19.61 € à 37,18€ à partir de 2023

Après 2023, le nouveau tarif par habitant sera figé dans le temps.

VOTE : Pour 8 – Contre 1 – Abstention 1

AMENAGEMENT ARRIERE DE LA MAIRIE :

Une rencontre a eu lieu avec M. Bauvois qui dirige l'agence d'ingénierie du Conseil départemental. Le dossier pour la demande de subvention doit être déposé tout prochainement.

ACTUALISATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DE CONVIVIALITE :

Après de nombreuses années sans augmentation, il est nécessaire de réactualiser les tarifs concernant la location de la salle de convivialité au 01 janvier 2023.

Après discussion, voici les nouveaux tarifs :

- une réception sur une soirée en semaine
 - Quintigny + ascendant et descendant : 100 €
- une réception sur un week-end
 - Quintigny + ascendant et descendant : 160 €
 - Extérieurs : 330 €
- une réception particulière pour un habitant de Quintigny
 - Apéritif pour un mariage : 70 € nettoyage compris
 - Pot de l'amitié après un enterrement à Quintigny : gratuit
- une manifestation non lucrative ou à but humanitaire organisée par une association
 - Quintigny : 70 € nettoyage compris
 - Extérieurs : 100 € nettoyage compris
- Une manifestation lucrative organisée par une association pour un week-end
 - Quintigny : 160 € nettoyage compris
 - Extérieurs : 250 € nettoyage compris

MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Afin de faire quelques économies il a été décidé de modifier l'extinction de l'éclairage public prochainement.

Les nouveaux horaires d'extinctions seront de 23h00 à 6h00.

REPAS DES ANCIENS ET DU CONSEIL – VŒUX DU MAIRE :

- Le repas des anciens aura lieu le 03 décembre 2022.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le 07 janvier 2023 à 11h.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022 :

- Quintigny à 10h30,
- L'Etoile à 11h00 ,
- Et Saint-Didier à 11h30.

REUNIONS DIVERSES :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE »

➤ **Commission « Aménagement du territoire » :**

Les travaux sur le Sedan sont terminés.

Les alluvions ont été enlevés mais il est certain qu'ils reviendront envahir le lit du Sedan au fil du temps.

La Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » prendra la compétence EAU-ASSAINISSEMENT à partir du 01^{er} janvier 2026.

➤ **EPAGE :** cette compétence regroupe 200 communes concernées par la Seille et de ses affluents.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Le bulletin municipal 2022 doit être finalisé. Une réunion aura lieu le 22 novembre 2022 à 20h30.

➤ Pour l'affouage de cette année :

Les bûcherons terminent l'abattage le mardi 08 novembre.

Le partage des lots aura lieu le samedi 19 novembre à 8h00

Les affouagistes seront convoqués le mercredi 23 novembre pour le tirage au sort.

➤ La journée citoyenne 2023 aura lieu le samedi 22 avril.

➤ Les fleurs seront enlevées dès les premières grosses gelées automnales.

La séance est levée à 23h30

Vu pour être affiché le 09 novembre 2022, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 09 novembre 2022

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. Fortin".

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J.P. Martin".